



SCHOOL OF OPTOMETRY & VISION SCIENCE
519-888-4567, ext. 33178
optometry.uwaterloo.ca

Le 7 janvier 2022

Docteur,

Nous avons lu avec vif intérêt la lettre à la rédaction fournie par la D^{re} Jill Bryant et la D^{re} Brooke Houck du National Board of Examiners of Optometry (NBEO) au sujet de notre article intitulé *Applicability of Entry to Practice Examinations for Optometry in Canada* (applicabilité des examens d'admission à la pratique de l'optométrie au Canada).

Nous tenons à dire que nous avons énormément de respect pour le travail du NBEO dans l'exécution de sa mission visant à [traduction] « servir le public et la profession de l'optométrie en élaborant, en administrant et en notant des examens valides qui évaluent les compétences, et en rapportant les résultats de ces examens ». Comme nous le signalons dans nos conclusions à l'article, le NBEO remplit très bien cette mission pour le territoire américain.

Cependant, il est important d'examiner les différences contextuelles entre le Canada et les États-Unis. Si nous examinons, par exemple, l'humilité et le savoirfaire culturels manifestés en réponse à l'appel à l'action de la Commission de vérité et réconciliation visant les soins de santé et les peuples autochtones, les domaines d'intérêt et le leadership au Canada et aux États-Unis sont clairement différents.

En ce qui concerne la validité de l'analyse que nous avons menée, les écrits sur la formation médicale sont bien étayés et tiennent compte des concepts de validité et de fiabilité. Dans cet article, nous avons choisi de structurer notre analyse en fonction du critère d'une bonne évaluation de Norcini établi en 2010, puis mis à jour en 2018¹. Il est nécessaire d'avoir un système de bonne évaluation pour obtenir des résultats qui peuvent servir dans le cadre d'une évaluation sommative à grands enjeux, comme une compétence minimale établissant la pertinence pour la pratique. Nous avons également utilisé la théorie d'évaluation de Kane² pour déterminer la validité de l'évaluation. La théorie de Kane comprend la fiabilité, et nous n'avons pas critiqué les méthodes utilisées par chaque organisation; nous les avons tout simplement déclarées. En appliquant les composantes de la théorie de validité de Kane et en évaluant la notation, la généralisation, l'extrapolation et les répercussions, on établit la validité du processus d'examen dans le contexte canadien. Cela ne se fait pas aux dépens de la validité du critère et du contenu qui sont intégrés dans le concept. Pour le Bureau des examinateurs en optométrie du Canada (BEOC), les compétences d'un praticien débutant ont été établies et validées au moyen d'un sondage auprès de tous les optométristes exerçant leur métier au Canada, ce qui constitue une validité apparente pour l'évaluation du BEOC.

Les auteurs ont raison de dire que nous n'avons pas, ni pour le BEOC ni pour le NBEO, défini les nationalités des experts en la matière collaborateurs. Nous n'avons pas été en mesure de trouver des renseignements publics à ce sujet pour l'une ou l'autre des organisations. Nous nous attendions plutôt à ce que les experts en la matière connaissent bien le contexte américain (en tant qu'universitaires ou optométristes autorisés), *peu importe* leur nationalité. Ce constat semble être appuyé par le site Web du NBEO qui indique que les experts en la matière doivent être autorisés aux États-Unis pour être admissibles³, tout comme les optométristes formés aux États-Unis qui sont des praticiens ou des universitaires autorisés au Canada peuvent participer au processus du BEOC⁴. Il semble peu probable que l'une ou l'autre des organisations adapte son examen aux aspects contextuels qui ne relèvent pas de sa compétence, dont certains peuvent ne pas s'appliquer à une plus grande proportion des candidats qui se présentent à l'examen.

Les auteurs reconnaissent, et n'ont pas tenté de cacher, que le projet a été financé par la Fédération des autorités réglementaires en optométrie du Canada (FAROC), comme l'indique la section des remerciements de l'article. Pour maintenir son indépendance par rapport à l'organisme de financement, l'article a fait l'objet de recherches et a été préparé sans avoir consulté la FAROC, et rien n'a été précisé quant au résultat exigé du travail. Un rapport de ce travail a été présenté à la FAROC avant d'être publié, et les conclusions qu'il présente sont demeurées inchangées comparativement à ce qui est inclus dans le présent article. Il convient également de noter que la FAROC compte des dirigeants d'organismes de réglementation qui acceptent le NBEO, de sorte que le « biais de confirmation inhérent »,

s'il existait, n'est pas le résultat singulier que les auteurs de la lettre supposent peut-être. Comme nous le signalons dans la section de discussion sur l'acceptabilité, il s'agit d'une question largement litigieuse au sein de la profession au Canada. Enfin, les auteurs de la lettre se heurtent peut-être à des difficultés semblables, voire plus grandes, que celles auxquelles se heurtent les auteurs de l'article, puisqu'ils sont des employés du NBEO.

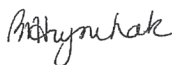
Nous sommes conscients du processus d'élaboration en cours dans l'examen des grands enjeux et nous avons tiré nos données, tant pour le BEOC que pour le NBEO, à partir des renseignements publics et des écrits publiés. Par conséquent, les données mentionnées au tableau 4 reflètent ces renseignements publics au moment de la rédaction. Tout article écrit est quelque peu limité à la date de rédaction, car le processus d'examen et de publication d'un article peut être long. Le BEOC et le NBEO ont apporté des changements depuis la rédaction du présent article, mais ils ne remettent pas en cause l'ensemble des conclusions tirées dans ce dernier.

Nous maintenons donc, respectueusement, notre conclusion selon laquelle l'examen du NBEO ne constitue pas une évaluation appropriée de l'admission à la profession pour le Canada.

Bien cordialement,



Stanley Woo, OD, MSc, MBA, FAAO (administrateur)



Patricia Hrynychak, OD, MScCH(HPTE), FAAO, DipOE



Natalie Hutchings, MCOptom, Ph. D.



-
1. Norcini J, Anderson MB, Bollala V, et al. 2018 Consensus framework for good assessment. 578 *Med Teach*. 2019;40(11):1102-1109.
 2. Kane MT. Validating the Interpretations and Uses of Test Scores. *J Educ Meas*. 58(2013;50(1):173.
 3. NBEO Subject Matter Experts <https://nbeo.optometry.org/sme>
 4. OEBC Subject Matter Experts <https://oebc.ca/volunteering/volunteer-with-oebc/>